



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Gabrielle-Roy
27 février 2025 à 13h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Gabrielle-Roy, tenue le 27 février 2025 à 13h au Centre Gabrielle-Roy au local 013, 8699 boul. Saint-Michel à Montréal.

PRÉSENTS :

Pierre Vasselin

Marie-Nadège Alcidas

Wladislav Pidvisischi-Danut

Cédric Richer

Jean Willins Therane Fileus

James Bastien

Formant quorum sous la présidence de Pierre Vasselin,

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Marie-Nadège Alcidas – Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Sherley Gaston – Éducatrice – personne invitée

MEMBRES ABSENTS :

Pascal Leblanc

Annie Portelance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Pierre Vasselin, déclare la séance ouverte. Il est 13h06.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Wladislav Pidvisischi-Danut que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-27/02/2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 27 février 2025
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
 - 3.2. Suivi – Résolution# 03-20250227
4. Suivi de la consultation auprès des élèves (PV)
5. Politique sur la démocratie scolaire (MNA)
6. Présentation des données du centre (MNA)
7. Suivi du budget annuel du centre (document présenté séance tenante) (MNA)
Fond 4 – Montant disponible pour la cabane à sucre
8. Points d'information
 - 8.1. Direction :
 - 8.1.1. Nouvelle CFS – Nathalie Daoust
 - 8.1.2. Suivi du projet éducatif
 - 8.2. Président : comptoir café étudiant
9. Parole au public
10. Varia
11. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 février 2025

IL EST PROPOSÉ par Cédric Richer que le procès-verbal de la séance du 27 février 2025 et **Approuvé majoritairement. (01-CE-27/02/2025)**

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- Sans objet

3.2 SUIVI – Résolution # 03-20241212

Présentation de la résolution sur le questionnaire concernant les critères de sélection d'une direction d'établissement rempli d'un commun accord par les membres en séance tenante le 12 décembre 2024.

4. SUIVI DE LA CONSULTATION AUPRÈS DES ÉLÈVES

Présentation et explication du sondage effectué par Cédric Richer, James Bastien et Jean Willins Therane Fileus. Le sondage portait sur l'appréciation des services offerts et des activités organisées par le centre. Des suggestions ont été effectuées par les membres du conseil d'établissement afin de bonifier le sondage pour une année ultérieure.



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

5. POLITIQUE SUR LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE (MNA)

CONSIDÉRANT qu'il est demandé aux conseils d'établissement de donner leur avis concernant la politique sur démocratie en milieu scolaire. Les membres du conseil accueillent favorablement la politique démocratique étant donné que les élèves sont déjà consultés dans la prise de certaines décisions du Centre Gabrielle-Roy. Après présentation de la politique sur la démocratie par la directrice, les membres du conseil sont unanimement en accord avec la politique. M. Pierre Vasselin remplira le formulaire envoyé par la directrice à cet effet par courriel.

IL EST PROPOSÉ par Marie-Nadège que le formulaire soit rempli dans les meilleurs délais avant le vendredi 18 avril 2025.

6. PRÉSENTATION DES DONNÉES DU CENTRE (MNA)

Présentation et explication des données secondaires sur le taux de passation en salle d'examen, les heures passées dans un sigle de cours, les absences et les départs. Ces données servent à mettre en lumière certains défis chez les élèves et à mettre en œuvre des interventions pour favoriser leur réussite.

7. SUIVI SUR LE BUDGET (DOCUMENT PRÉSENTÉ SÉANCE TENANTE) (MNA)

CONSIDÉRANT que le CJE offre un montant de 400\$ pour la location d'un autobus pour le transport des élèves pour une éventuelle sortie à la cabane, le centre souhaite mettre en disposition un montant de 717\$ du fond 4 pour compléter le coût total du transport pour cette activité. Il est à noter qu'aucun choix de cabane à sucre et de transport n'a été fait. Des recherches sont en cours afin de trouver des solutions abordables pour les élèves.

IL EST PROPOSÉ par Cédric Richer et appuyé par Pierre Vasselin.

QUE le montant de 717\$ soit mis à la disposition du centre pour payer le transport scolaire des élèves inscrits à l'activité de cabane à sucre, et sous la réserve que l'activité ait lieu. De plus, l'élève devra payer son repas entièrement.

Adopté majoritairement (07-CE-27/02/2025)

8. POINTS D'INFORMATION

8.1 DIRECTION :

- 8.1.1. Présentation de la nouvelle CFS, Nathalie Daoust, arrivée le 2 février 2025.
- 8.1.2. Suivi du projet éducatif : formations offertes sur l'enseignement explicite, la rétroaction et la plateforme InfoParcours

8.2 PRÉSIDENT : Mise à jour des avancements du projet d'achat de comptoir de service pour le café étudiant, fabriqué par l'entreprise Bouleau Vert. Explication des délais et irritants dus au fait que l'entreprise nous avait donné un prix sans inclure les taxes. La livraison devrait avoir lieu au courant de la semaine du 10 mars 2025.

P.V.

Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

9. PAROLE AU PUBLIC

10. VARIA

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Wladislav Pidvisischi-Danut pour la séance du 27 février 2025 et appuyé par James Bastien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 14h11.



Présidence



Direction d'établissement